



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AOÛT 2014

À une séance ordinaire tenue le 11 août 2014, à 19 h 30, au lieu ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

M. Bernard Ouellet, maire
M. Léopold Rousseau, conseiller n° 1
M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2
Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4
M. André Sévigny, conseiller n° 5
M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

Était absent :

M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3

La directrice générale atteste que plus de 11 personnes sont présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
2. Enregistrement des droits de parole du public
 - a. Exercice des droits de parole du public
3. Faits saillants et résumé de la correspondance
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des comptes et dépôt du registre des engagements
6. Transferts de crédits

ÉTUDE :

- 7. SERVICE D'URBANISME**
 - a. Adoption du 1^{er} projet de règlement n° 737-2014
 - b. Dérogation mineure – 29, rue de l'Entente
 - c. PIIA patrimoine – 55, rue Roger
 - d. CPTAQ – lots 3 385 040 et 3 385 051, rang Bois Joly
- 8. SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**
 - a. Octroi de contrat – ascenseur centre multifonctionnel
 - b. Aménagement d'une piste cyclable – rue des Campanules
- 9. SERVICE DES INCENDIES**
 - a. ...
- 10. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU**
 - a. Octroi des contrats de déneigement
- 11. SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE**
 - a. Aide financière de 500 \$ – déneigement Fabrique
- 12. ADMINISTRATION**
 - a. Autorisation pour appel d'offres – démolition du 141, rue Principale
 - b. Désignation des représentants de la Municipalité au sein du comité ad hoc formé dans le cadre de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et de sites gouvernementaux et publics*



13. AGENDA POLITIQUE

a. ...

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

16273-08-2014
point no 4

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 août 2014 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

16274-08-2014
point no 5

ADOPTION DES COMPTES ET DÉPÔT DU REGISTRE DES ENGAGEMENTS

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que le maire et la directrice générale soient autorisés à les payer.

Adopté à l'unanimité

Salaires bruts payés - Juillet

Bernard Ouellet	2 497.68 \$
Léopold Rousseau	908.24 \$
Jean-Pierre Lamontagne	908.24 \$
Jonathan Moreau	908.24 \$
André Sévigny	908.24 \$
Julie Rousseau	908.24 \$
Alexandre D'Amour	908.24 \$
Martine Couture	5 970.98 \$
Cathy Bergeron	5 092.85 \$
Martin Miller	5 748.59 \$
Renault Lepage	5 456.12 \$
Dany Lamontagne	4 552.65 \$
Membres du conseil et cadres :	34 768.31 \$
Employés voirie et bureau :	58 124.38 \$
Service de sécurité incendie :	10 061.82 \$
Bibliothèque et brigadières :	3 681.12 \$
Personnel de la SAAQ :	7 511.12 \$
Terrain de Jeux :	29 627.30 \$
Total des salaires bruts payés pour juillet 2014 :	143 774.05 \$



Comptes payés - Juillet

Télus	Téléphones et internet	774.23 \$
Louise Perron	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Dominic Tremblay	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
CARRA	Cotisation mensuelle - juin	1 261.27 \$
Superpass	Essence et diesel	7 895.57 \$
Syndicat des Métallos	Cotisation mensuelle - juin	756.93 \$
Construction Léandre Demers	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Fabrique St-Apollinaire	Vin d'honneur	300.00 \$
CLD Lotbinière	Tournoi de golf des gens d'affaires	280.00 \$
Julien Moreau	Dépôt promesse d'achat (rue de l'Église)	25 000.00 \$
Construction J.P. Pouliot 09 inc.	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Immeubles Turcotte et Labrecque	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Ministre des Finances	Demande de CA	553.00 \$
Hydro-Québec	Électricité	13 743.46 \$
Bell Mobilité	Cellulaire	704.97 \$
Gaz Métro	Gaz - caserne	18.60 \$
Sonic	Diesel - puits des Lilas et réservoir	2 250.49 \$
Constructions Omni MJD inc.	Remb. dépôt certificat de localisation	400.00 \$
Info Page	Téléavertisseurs	239.73 \$
Simon Richard Bédard	Remb. aide technique architecte	100.00 \$
Habitation Jacques Beaulieu & fils	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Hydro-Québec	Électricité	4 767.52 \$
Paysagiste 2000 inc.	Remb. dépôt garantie - déneigement	5 000.00 \$
L. Delisle inc.	Remb. dépôt garantie - déneigement	5 000.00 \$
Promutuel Assurances Lotbinière	Réclamation P. Sévigny et S. Daigle	760.04 \$
Pierre Sévigny, Sylvie Daigle	Réclamation - bris d'automobile	100.00 \$
Construction Omni MJD inc.	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Postes Canada	Apollinairois - commerces	29.00 \$
CARRA	Cotisation mensuelle - juillet	1 261.27 \$
Construction C. J. Picard	Montant non payé par les assurances	5 802.60 \$
Syndicat des Métallos	Cotisation mensuelle - juillet	773.85 \$
Hydro-Québec	Électricité	2 613.66 \$
Groupe Négotel	Téléphones du 22 juillet au 21 août	479.88 \$
Maison des Jeunes	Subvention - mai	1 663.39 \$
Interfas inc.	Assurances collectives	863.73 \$
Interfas inc.	Assurances collectives - juillet	7 620.58 \$
Maison des Jeunes	Subvention - juin	1 663.39 \$
Cathy Létourneau	Achat propriété rue Principale	290 000.00 \$
Total des comptes payés pour le mois de juillet 2014 :		389 077.16 \$

Comptes à Payer - Juillet

Acklands Grainger	Douille	77.02 \$
Isabelle Arsenault	Remboursement terrain de jeux	205.00 \$
Atelier Genytech inc.	Entretien camions incendie	336.79 \$
Autobus Auger	Sortie terrain de jeux	1 886.73 \$
Aventurex	Sortie terrain de jeux	2 145.61 \$
Stéphane Beaudoin	Stationnement terrain de balle (niveleuse)	1 379.70 \$
Léonie Bédard	Frais de déplacement	216.00 \$
Johannie Bergeron	Remb. achats terrain de jeux	682.55 \$
Béton Laurier inc.	Béton pour abri des marqueurs	720.89 \$
Biolab inc.	Analyses d'eau	448.40 \$
Boivin & Gauvin inc.	Équipement incendie	3 994.64 \$
Brassard	Papeterie	249.54 \$
Buro Plus	Papier	1 142.85 \$

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Apollinaire



Camping Lac Georges	Sortie terrain de jeux	918.00 \$
Canadien National	Frais annuel	17.25 \$
Cantol	Désodorisant	634.33 \$
Carquest	Pièces - maintenance	762.47 \$
CGER	Location de juin	7 731.88 \$
Certificat Laboratories	Nettoyant	1 103.70 \$
Clinique vétérinaire Lauvien	Euthanasies et incinérations	217.31 \$
Stéphane Cloutier	Formation Auto Sauvetage	18.06 \$
Conciergerie Rive-Sud	Ménage salle communautaire - juillet	715.90 \$
Construction BML	Resurfaçage	58 332.11 \$
Constructions Fournier & Giguère	Honoraires SNC-Lavalin	8 434.09 \$
Constructions Fournier & Giguère	Décompte 6 et 7 - secteur des fleurs	242 166.17 \$
Constructo Se@o	Appel d'offres centre multifonctionnel	480.15 \$
Construction Lemay inc.	Pelle avec débroussailleuse	4 613.38 \$
Coop Unicoop	Pompe, boyau, etc.	120.04 \$
Maude Côté-Desrochers	Frais de déplacement - Terrain de jeux	62.20 \$
Croisières AML	Sortie terrain de jeux	1 483.50 \$
Marcel Croteau	Ménage de juillet	570.28 \$
Danovar inc.	Analyse et installation pompe	2 618.56 \$
Deschênes	Pièces compteurs d'eau	715.57 \$
Kate Dubois	Frais de déplac. - Domaine de la Chute	9.10 \$
Dura-Lignes	Lignage chemins	7 760.28 \$
Educazoo	Sortie terrain de jeux	431.16 \$
Enseigne Pala	4 X 8 Défi Pierre Lavoie	206.96 \$
Entreprises Lévisiennes inc.	Colle et enrobé bitumineux	3 750.30 \$
EnviroTonte	Tonte des espaces verts	2 563.04 \$
Envir'eau Puits	Honoraires puits Croteau	776.08 \$
Enviro Neptune	Relevés sanitaires 2013 & 2013 + pré-test	21 677.56 \$
EIRS Alarme	Surveillance et entretien	470.26 \$
Équipement Sigma	Vérifier les fonctions inversées	593.51 \$
Eugène Allard	Produits d'entretien	333.19 \$
Excavation St-Antoine 1985 inc.	Voyages de terre	212.70 \$
Excavations Tourigny inc.	Centre multifonctionnel	30 140.77 \$
EXOVA	Analyses d'eau	595.58 \$
FQM	Formation web	195.46 \$
Ferme des Jumeaux Lamontagne	Travaux avec 10 roues	1 956.87 \$
Fonds d'information sur le territoire	Avis de mutation	168.00 \$
Garage Germain Rousseau & fils	Pose de pneu sur pépîne	34.49 \$
Esther Garneau	Frais de déplac. - Domaine de la Chute	9.30 \$
Gestion Réjean Léger	Coffre et outils	312.66 \$
Mariane Giguère	Frais de déplac. - Domaine de la Chute	9.30 \$
Groupe Archambault	Livres pour bibliothèque	1 953.71 \$
Groupe J.S.V. inc.	Outillages et pièces	129.85 \$
Groupe Giroux	Localisation fossé	563.38 \$
Yan Hamel	Remb. parent entraîneur et matériel	173.00 \$
Icllic	Nom de domaine web	57.49 \$
Impressionne-Moi	Service technique	86.00 \$
Inspections d'échelles D. Thibault	Inspection d'échelle	364.47 \$
J et R Cloutier inc.	Couvercle de puits 8 pouces	114.98 \$
John Meunier	Pièces	1 054.05 \$
Joli-Cœur Lacasse avocats	Services juridiques annuels et général	6 009.18 \$
Caroline Lamontagne	Achat gants de gardiens de soccer	28.73 \$
M. Lemieux	Peinture	384.20 \$
L. Delisle inc.	Divers travaux	859.44 \$
Lettrage Rémi Gagné	5 magnétiques avec noms pompiers	28.74 \$
Librairie Renaud-Bray	Livres pour bibliothèque	312.17 \$

**Procès-Verbaux du Conseil de la
Municipalité de Saint-Apollinaire**



Librairie Chouinard	Livres pour bibliothèque	205.38 \$
Linde	Acétylène, oxygène, argoshield	103.26 \$
Location LPL inc.	Courroie	37.35 \$
Luc Fontaine, architecte	Services professionnels d'architecture	574.88 \$
Marché Veilleux	Achat terrain de jeux et réunions	251.75 \$
Marius Garon	Marche-pieds	331.04 \$
Martin & Lévesque inc.	Vêtements	490.14 \$
Alexandre Martel	Frais de déplacement - Domaine de la Chute	18.40 \$
Médimage	14 Tags de rassemblement	144.87 \$
Médias Transcontinental	Apollinairois	158.24 \$
Mercier Expert inc.	Fil de débroussailleuse	96.15 \$
Martin Miller	Eau	44.25 \$
Modu-Loc	Centre multifonctionnel	983.04 \$
MRC de Lotbinière	Formulaires, composteurs et quote-part	30 484.63 \$
Multi-Services J.C.H. inc.	Aspirateur	355.26 \$
Municipalité Laurier-Station	Quote-part - récupération	5 739.68 \$
Municipalité de St-Antoine	Entraide - pompiers	245.40 \$
Judith Nadeau	Barrière - terrain de loisirs	260.00 \$
Normand Côté, électricien inc.	Installer 2 prises et réparations	1 212.91 \$
Parka	Centre multifonctionnel	10 911.13 \$
Paysagiste 2000 inc.	Nettoyer fossés	1 146.88 \$
Peinture Lignes Plus	Lignages	2 069.55 \$
Placide Martineau inc.	Fournitures pour cabane de marqueurs	1 713.97 \$
POGZ	Hébergement site web	551.88 \$
Produits industriels J.-Paul Côté	Hypochlorite	864.61 \$
Promotions Héritage	T-shirt terrain de jeux	267.72 \$
Protection incendie PC Produits & Services de la Construction	Inspections, recharges, etc.	404.43 \$
Publications du Québec	Pièces	501.93 \$
Qualinet Environnement	Mise à jour - Normes ouvrages routiers	37.27 \$
Quincaillerie 2000 inc.	Nettoyage	3 523.98 \$
Ray-Car	Pièces	18.84 \$
Réal Huot inc.	Pierre	3 066.38 \$
Réseau Biblio	Pièces	3 593.05 \$
Ronam	Étiquettes, cartes, codes à barres, etc.	275.94 \$
Roulement Techno	Centre multifonctionnel	24 720.78 \$
Sani-Bleu	Courroie	18.19 \$
Sani-Bleu	Location de toilette terrain de belle	193.16 \$
Service d'incendie en commun	Location de toilette centre multifonctionnel	260.99 \$
Simon-Yannick Plourde	Entraide - pompiers	820.43 \$
SNC - Lavalin	Frais de déplacement	151.00 \$
Solution	Services professionnels	5 610.79 \$
Solu Tech	Sol contaminé	992.41 \$
Station touristique Duchesnay	Inspection drain	201.21 \$
Marcel Tailleur	Sortie terrain de jeux	2 233.96 \$
Talbot Équipement	Remboursement soccer	65.00 \$
Télé-Alarme	Recharge Co ² et pièces	92.88 \$
Télécoms U2B	Surveillance feu	289.60 \$
Voltec	Changement cellulaires	298.83 \$
Trafic Contrôle F.M. inc.	Entretien du réseau d'éclairage public	776.08 \$
Wurth	Luminaires et potences	1 149.75 \$
Xérox	Nettoyeur	289.39 \$
Xylem	Versement trimestriel photocopieur	2 966.46 \$
	Pompe submersible	5 201.07 \$

Total des comptes à payer pour le mois de juillet 2014 :	546 542.80 \$
---	----------------------



16275-08-2014
point no 6

TRANSFERTS DE CRÉDITS

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les crédits suivants soient transférés et que les comptes ci-après énumérés soient renfloués.

LES DÉPENSES	DÉBIT	CRÉDIT
ADMINISTRATION		
Adm. - Dépenses de publicité & information	1 200.00 \$	
Adm. - Services professionnels	3 000.00 \$	
Adm. - Ent. & réparation bâtiment et terrain		4 200.00 \$
TOTAL - ADMINISTRATION	4 200.00 \$	4 200.00 \$
SAAQ		
SAAQ - Formation	55.00 \$	
SAAQ - Frais de banque		55.00 \$
TOTAL - SAAQ	55.00 \$	55.00 \$
GREFFE		
Greffe - Rémunération	285.00 \$	
Greffe - C.S.S.T	25.00 \$	
Greffe - Remb. dépenses des candidats	445.00 \$	
Adm. - Dépenses de communication		755.00 \$
TOTAL - GREFFE	755.00 \$	755.00 \$
ÉVALUATION		
Quote-part - Cour municipale	66.00 \$	
Évaluation - Quote-part MRC	6 502.00 \$	
Quote-part - Protection env. & PGMR	1.00 \$	
Adm. - Quote-part MRC		1.00 \$
Quote-part MRC - Adm. générale & autres		6 565.00 \$
ADM. - Frais de déplacement		3.00 \$
TOTAL - ÉVALUATION	6 569.00 \$	6 569.00 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE & AUTRES		
Sûreté du Québec	20 786.00 \$	
Cabane de marqueur		20 786.00 \$
TOTAL - SÉCURITÉ PUBLIQUE & AUTRES	20 786.00 \$	20 786.00 \$
SÉCURITÉ INCENDIE		
Pompiers - Poste & transport	100.00 \$	
Pompiers - Dépenses de publicité	6.00 \$	
Pompiers - Informatique	2 500.00 \$	
Pompiers - Articles de nettoyage	50.00 \$	
Pompiers - Services rendus		2 656.00 \$
TOTAL - SÉCURITÉ INCENDIE	2 656.00 \$	2 656.00 \$
VOIRIE MUNICIPALE		
Voirie - Frais postes & transport	400.00 \$	
Voirie - Dépenses de publicité	725.00 \$	
Voirie - Location machinerie & outillages	600.00 \$	
Voirie - Aliments	100.00 \$	
Voirie - Articles de nettoyage	150.00 \$	
Voirie - Assurances déductible	870.00 \$	
Voirie - Ent. Infrastructures		2 845.00 \$
TOTAL - VOIRIE MUNICIPALE	2 845.00 \$	2 845.00 \$
ENLÈVEMENT DE LA NEIGE		
Neige - Stationnement	1 288.00 \$	
Neige - Produits chimiques		1 288.00 \$
TOTAL - ENLÈVEMENT DE LA NEIGE	1 288.00 \$	1 288.00 \$
TRAITEMENT D'EAU POTABLE		
Traitement d'eau - Formation	50.00 \$	
Traitement d'eau - Articles de nettoyage	100.00 \$	
Traitement d'eau - Huile chauffage		150.00 \$
TOTAL - TRAITEMENT D'EAU POTABLE	150.00 \$	150.00 \$

**Procès-Verbaux du Conseil de la
Municipalité de Saint-Apollinaire**



RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DE L'EAU

Distribution eau - Communication	18.00 \$	
Distribution eau - Ent. & réparation machinerie & équip.	6 000.00 \$	
Distribution eau - Pièces & accessoires	2 500.00 \$	
Distribution eau - Infrastructures		8 518.00 \$
TOTAL - RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU	8 518.00 \$	8 518.00 \$

TRAITEMENT EAUX USÉES

Traitement eaux usées - Communication	18.00 \$	
Traitement eaux usées - Système écoflo	800.00 \$	
Traitement eaux usées - Produits d'entretien	184.00 \$	
Traitement eaux usées - Infrastructure		1 002.00 \$
TOTAL-TRAITEMENT EAUX USÉES	1 002.00 \$	1 002.00 \$

RÉSEAUX D'ÉGOUT

Réseau égout - Ent. machineries et équip.	1 500.00 \$	
Réseau égout - Infrastructure		1 500.00 \$
TOTAL - RÉSEAUX ÉGOUT	1 500.00 \$	1 500.00 \$

AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT

Urbanisme - Services professionnels	7 500.00 \$	
Urbanisme - Formation	25.00 \$	
Urbanisme - Dépenses publicité		400.00 \$
Urbanisme - Informatique		275.00 \$
Urbanisme - Assurances		34.00 \$
Urbanisme - Immatriculation		225.00 \$
Urbanisme - Association et abonnement		250.00 \$
Urbanisme - Location équipement		1 000.00 \$
Urbanisme - Ent. Véhicule		500.00 \$
Urbanisme - Ent. & réparation équipement		4 250.00 \$
Urbanisme - Aliments		100.00 \$
Urbanisme - Pièces & accessoires		196.00 \$
Urbanisme - Vêtements		100.00 \$
Logement social		195.00 \$
TOTAL - AMÉNAGEMENT & URBANISME	7 525.00 \$	7 525.00 \$

HORTICULTURE

Horticulture - Ent. & réparation arbres & arbustes	395.00 \$	
Horticulture - Achat arbres & plantes		395.00 \$
TOTAL - HORTICULTURE	395.00 \$	395.00 \$

SALLE COMMUNAUTAIRE

Salle communautaire - Produits chimiques	5 000.00 \$	
Salle communautaire - Ent. & réparation bâtiments		5 000.00 \$
TOTAL - SALLE COMMUNAUTAIRE	5 000.00 \$	5 000.00 \$

LOISIRS

Loisirs - Dépenses de publicité	500.00 \$	
Loisirs - Essence	500.00 \$	
Loisirs - Fournitures médicales	50.00 \$	
Loisirs - Location d'équipement		1 050.00 \$
TOTAL - LOISIRS	1 050.00 \$	1 050.00 \$

TERRAIN DE JEUX

TDJ - Dépenses de communication	49.00 \$	
TDJ - Formation	230.00 \$	
TDJ - Chandails	300.00 \$	
TDJ - Papeteries	300.00 \$	
TDJ - Ménage		879.00 \$
TOTAL - TERRAIN DE JEUX	879.00 \$	879.00 \$

SOCCER

Soccer - Responsable soccer	1 050.00 \$	
Soccer - Ass. abonnement	2 606.00 \$	
Soccer - Arbitres		2 176.00 \$
Soccer - Formation		500.00 \$
Soccer - Équipement		885.00 \$
Soccer - Frais de poste		95.00 \$
TOTAL - SOCCER	3 656.00 \$	3 656.00 \$

PARC RUE DES VIGNES

Parc des Vignes - Location équipement	1 200.00 \$	
Parc des Vignes - Ent. & réparation Terrain	5 760.00 \$	
Parc des Vignes - Pièces & accessoires	900.00 \$	
Loisirs - Assurances		7 860.00 \$
TOTAL - PARC RUE DES VIGNES	7 860.00 \$	7 860.00 \$

**Procès-Verbaux du Conseil de la
Municipalité de Saint-Apollinaire**



LOISIRS - AUTRES		
Fête au village - Divers	7 200.00 \$	
Maison des Jeunes - CSST	315.00 \$	
Subvention hockey & autres		7 515.00 \$
TOTAL - LOISIRS (AUTRES)	7 515.00 \$	7 515.00 \$
BIBLIOTHÈQUE		
Bibliothèque - CSST	260.00 \$	
Bibliothèque - Pièces & accessoires	100.00 \$	
Bibliothèque - Informatique		360.00 \$
TOTAL - BIBLIOTHÈQUE	360.00 \$	360.00 \$
IMMOBILISATIONS		
Remorque pour traineau	1 000.00 \$	
Pompiers - Pièces & accessoires		1 000.00 \$
Rue des Orchidées	675 000.00 \$	
Dév. Secteurs des Fleurs		675 000.00 \$
Prolongement rue Roger	25 000.00 \$	
Prol. rue Roger (bordures & pavage)		25 000.00 \$
Vélos spinning	1 537.00 \$	
Loisirs - Équipements		1 537.00 \$
TOTAL - IMMOBILISATIONS	702 537.00 \$	702 537.00 \$
GRAND TOTAL	787 101.00 \$	787 101.00 \$

Adopté à l'unanimité.

16276-08-2014
point no 7a

ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 737-2014

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement de zonage numéro 590-2007 le 3 mars 2008;

ATTENDU QUE ce règlement peut être modifié conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

ATTENDU QUE le règlement relatif au PIIA numéro 594-2007 a été modifié en 2013 afin de retirer les objectifs et les critères d'évaluation pour les zones 187R, 188R, 189R, 190R et 197R, soit le nouveau quartier résidentiel appelé DISTRICT St-Apollinaire;

ATTENDU QUE dans la zone 197R, les habitations unifamiliales de type « marge latérale 0 » sont autorisées;

ATTENDU QU'il y a lieu de permettre l'implantation de garages détachés et de remises à la marge latérale 0;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les marges de recul latérales pour les habitations multifamiliales (H-4) dans certaines zones;

ATTENDU QU'il n'est plus pertinent d'autoriser les habitations multifamiliales dans la zone 118R;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie de ce premier projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un premier projet de règlement portant le n° 737-2014 soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité.

16277-08-2014
point no 7b

DÉROGATION MINEURE – 29, RUE DE L'ENTENTE

ATTENDU QUE le demandeur est le propriétaire du lot 3 383 753 situé au 29, rue de l'Entente dans la zone 6A;



ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande de dérogation mineure n° 2014-023 afin de réduire la marge de recul arrière de la résidence à 6.91 mètres;

ATTENDU QUE la norme du règlement de zonage numéro 590-2007 pour la marge de recul arrière dans ce secteur est de 8 mètres;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 18 juillet 2014;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement sur les dérogations mineures numéro 595-2007 et du règlement de zonage numéro 590-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de cette demande de dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure numéro 2014-023 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité

16278-08-2014
point no 7c

PIIA PATRIMOINE – 55, RUE ROGER

ATTENDU QUE le demandeur est le propriétaire du lot 3 384 659 situé au 55, rue Roger dans la zone 172R;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande de permis numéro 2014-347 afin de construire un bâtiment complémentaire en cour arrière;

ATTENDU QUE le projet a été étudié par Luc Fontaine, architecte, dont voici les propositions :

- 1- Un revêtement extérieur en acier couleur lin antique, moulures et fascia couleur acajou, toiture en bardeau d'asphalte ou acier couleur fusain et les portes de couleur argile.
- 2- Un revêtement extérieur de canexel couleur amande, moulures et fascia couleur granite, la toiture en acier couleur fusain et les portes de couleur sable.

ATTENDU QUE l'architecte recommande également au demandeur de repeindre le revêtement extérieur, la toiture et les portes du bâtiment principal de même couleur que le bâtiment complémentaire, ajouter des moulures d'encadrement aux portes et fenêtres de même couleur que le bâtiment complémentaire, ajouter un perron à la porte d'accès et faire un aménagement paysager en façade du bâtiment principal;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 594-2007 en considérant que la propriété fait partie du noyau villageois traditionnel;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande la présente résolution;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le projet soit autorisé comme demandé dans la demande de permis numéro 2014-347 en laissant le demandeur choisir entre les deux propositions de l'architecte Luc Fontaine et qu'un délai maximal de 2 ans soit exigé pour compléter les travaux demandés au bâtiment principal.

Adopté à l'unanimité



16279-08-2014
point no 7d

CPTAQ – LOTS 3 385 040 ET 3 385 051, RANG BOIS JOLY

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'autorisation pour la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour les lots 3 385 040 et 3 385 051 dans la zone 12A situé au 677, rang Bois Joly;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande afin de procéder à l'enlèvement de plusieurs buttes de sable sur une superficie approximative de 21 321 m², ainsi que l'utilisation d'un chemin d'accès existant ou futur.

ATTENDU QUE le terrain faisant l'objet de la demande se situe dans une zone protégée par la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

ATTENDU QUE le demandeur désire que la Municipalité appuie sa demande auprès de la CPTAQ;

ATTENDU QUE le projet ne contrevient pas à la réglementation municipale en matière d'urbanisme et que dans la zone urbaine, l'activité recherchée n'est pas autorisée en vertu du règlement de zonage 590-2007;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité appuie cette demande d'autorisation auprès de la CPTAQ.

Adopté à l'unanimité.

Le conseiller n° 5, André Sévigny, s'abstient de voter sur cette résolution.

16280-08-2014
point no 8a

**LOISIRS OCTROI DE CONTRAT – ASCENSEUR CENTRE
MULTIFONCTIONNEL**

ATTENDU QUE des soumissions sur invitation ont été demandées pour l'ascenseur qui sera installé au centre multifonctionnel;

ATTENDU QUE 3 soumissions ont été reçues, soit :

Nom de la compagnie	Prix (excluant les taxes)	Remarque
Ascenseur Schindler Corporation	73 900.00 \$	Non conforme
Kone inc.	84 057.00 \$	
Otis Canada inc.	86 920.00 \$	

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la plus basse soumission conforme, soit Kone inc. pour la somme de 84 057 \$ excluant toutes taxes.

Adopté à l'unanimité.

16281-08-2014
point no 8b

AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE - RUE DES CAMPANULES

ATTENDU QU'une piste cyclable est prévue dans le secteur des fleurs, rue des Campanules;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'octroyer le contrat de construction d'une piste cyclable sur une longueur de 166 mètres sur la rue des Campanules, à Excavations Ste-Croix inc., au montant de 10 440 \$ plus les taxes applicables.



Que cette dépense soit prélevée dans le compte affecté aux fonds de parc et terrain de jeux.

Adopté à l'unanimité.

16282-08-2014
point no 10a

OCTROI DES CONTRATS DE DÉNEIGEMENT

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour le déneigement, par le biais du site Se@o;

ATTENDU QUE 5 soumissions ont été reçues, soit :

NOM DE LA COMPAGNIE	SECTEUR URBAIN	SECTEUR URBAIN	SECTEUR RURAL	SECTEUR RURAL	STATIONNEMENTS	STATIONNEMENTS
	MONTANT	MONTANT	MONTANT	MONTANT	MONTANT	MONTANT
	(TAXES INCLUSES) 3 ANS	(TAXES INCLUSES) 5 ANS	(TAXES INCLUSES) 3 ANS	(TAXES INCLUSES) 5 ANS	(TAXES INCLUSES) 3 ANS	(TAXES INCLUSES) 5 ANS
Les Excavations Serge Brochu inc.	579 543.76 \$	965 906.17 \$	---	---	114 744.13 \$	194 427.55 \$
Ferme des Jumeaux Lamontagne	---	---	---	---	85 101.90 \$	146 617.50 \$
Hamel Construction inc.	468 770.47 \$	781 284.10 \$	1 061 870.56 \$	1 769 784.26 \$	102 791.63 \$	171 319.37 \$
L. Delisle inc.	544 981.50 \$	924 399.00 \$	---	---	117 274.50 \$	195 457.50 \$
Paysagiste 2000 inc.	1 055 608.50 \$	1 795 025.88 \$	914 860.69 \$	1 555 669.25 \$	140 747.80 \$	239 333.81 \$

ATTENDU QUE Hamel Construction inc. nous a avisé, par écrit, que leur soumission est valide seulement si la Municipalité leur accorde le contrat en totalité, soit les 3 secteurs;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder le contrat de déneigement à :

- L. Delisle inc. au coût de 544 981.50 \$ taxes incluses pour le secteur urbain;
- Paysagiste 2000 inc. au coût de 914 860.69 \$ taxes incluses pour le secteur rural;
- Ferme des Jumeaux Lamontagne au coût de 85 101.90 \$ taxes incluses pour les stationnements.

Les contrats sont d'une durée de 3 ans avec la possibilité de 2 années subséquentes sous réserve de l'acceptation par le conseil municipal.

Adopté à l'unanimité

16283-08-2014
point no 11a

AIDE FINANCIÈRE DE 500 \$ – DÉNEIGEMENT FABRIQUE

ATTENDU QUE la Fabrique a fait parvenir une demande écrite au bureau municipal visant à demander que le déneigement des entrées de l'église pour l'hiver 2014-2015 soit défrayé par la Municipalité;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont discuté de la missive lors d'un caucus et ont pris la décision d'octroyer un montant d'argent pour ledit déneigement;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder un montant de 500 \$ à la Fabrique de Saint-Apollinaire afin d'aider à payer les coûts de déneigement pour les entrées de l'église pour l'hiver 2014-2015.

Adopté à l'unanimité.



16284-08-2014
point no 12a

AUTORISATION POUR APPEL D'OFFRES – DÉMOLITION DU 141, RUE PRINCIPALE

ATTENDU QU'il est nécessaire d'aller en appel d'offres pour la démolition des bâtiments sis au 141, rue Principale;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale, Martine Couture, à procéder aux appels d'offres sur invitation en ce qui a trait à la démolition des bâtiments sis au 141, rue Principale.

Adopté à l'unanimité

16285-08-2014
point no 12b

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA MUNICIPALITÉ AU SEIN DU COMITÉ AD HOC FORMÉ DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE D'INTÉGRATION DES ARTS À L'ARCHITECTURE ET À L'ENVIRONNEMENT DES BÂTIMENTS ET DE SITES GOUVERNEMENTAUX ET PUBLICS

CONSIDÉRANT le protocole d'entente conclue entre la Municipalité et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire relativement à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du volet Grands projets du Fonds Chantiers Canada-Québec pour le centre multifonctionnel prévoit, à son annexe A, dans les obligations du bénéficiaire, l'engagement de la Municipalité à respecter la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et de sites gouvernementaux et publics*;

CONSIDÉRANT QUE cette politique mentionne, sommairement, que le bénéficiaire d'une subvention gouvernementale pour réaliser un projet de construction ou d'agrandissement d'un bâtiment ou d'un site ouvert au public, en tout ou en partie, doit prévoir la nature et l'emplacement d'une œuvre d'art devant être incorporée au bâtiment ou au site en vertu du calcul des sommes assujetties selon le décret 955-66 tel que stipulé à l'annexe 1 et des frais administratifs applicables selon le décret 315-2000;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est dans l'obligation de désigner des représentants à siéger au sein du comité ad hoc mis sur pied pour l'application de la Politique;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

- de désigner Mme Martine Couture, directrice générale, à titre de représentant du propriétaire, soit la Municipalité.
- de désigner M. Dany Lamontagne, directeur des loisirs, à titre de représentant des usagers.
- de désigner M. Luc Bélanger, architecte, à titre d'architecte du projet.
- de désigner Mme Martine Couture, directrice générale, à titre de signataire de l'entente de frais de service entre le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et la Municipalité, du contrat maquette entre la Municipalité et le ou les artistes en concours, du contrat de réalisation de l'œuvre d'art entre l'artiste retenu et la Municipalité.

Adopté à l'unanimité.

16286-08-2014
point no 16

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 11 août 2014 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité



16287-08-2014
point no 17

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance ordinaire le 11 août 2014, à 20 h 07.

Adopté à l'unanimité

Bernard Ouellet,
Maire

Martine Couture,
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL : 8 septembre 2014
